

Amélioration du remboursement de l'audioprothèse : une cause mondiale portée par l'OMS

A l'occasion de la Journée mondiale de l'audition de l'OMS du 3 mars 2017, l'UNSAF constate que son travail de fond pour alerter sur le poids économique et social du déficit auditif a porté. L'Association Européenne des Audioprothésistes (AEA), extrapolant les conclusions de l'étude médico-économique initiée en 2016 en France, a chiffré à 178 milliards d'euros par an le coût sociétal de la mal-audition en Europe. L'OMS estime pour sa part à 750 milliards de dollars par an le coût du déficit auditif non pris en charge dans le monde et constate qu'agir contre la perte auditive est un investissement judicieux.

A l'occasion de cette journée mondiale, la mobilisation pour améliorer la prévention et la prise en charge du déficit auditif est maintenant portée aux niveaux européen et mondial.

En 2016 une étude commandée par l'UNSAF met en évidence le coût du déficit auditif

L'étude¹ portant sur l'impact économique du déficit auditif en France et dans les pays développés, réalisée en 2016 à l'initiative de l'UNSAF par les économistes Laurence Hartmann et Jean de Kervasdoué, avait été présentée lors du congrès des audioprothésistes le 18 mars 2016. Elle avait mis pour la première fois en lumière le coût du déficit auditif pour l'assurance maladie comme pour l'ensemble de la société.

Cette étude montre que **sans appareillage, le coût du déficit auditif s'élèverait à 23,4 milliards d'euros** pour notre pays. Ce chiffre donne la mesure des coûts évités quand les personnes sont équipées. Ainsi, **si toutes les personnes malentendantes susceptibles d'être appareillées l'étaient effectivement, on économiserait entre 1,7 et 2,1 milliards d'euros de soins.**

L'AEA souligne l'importance de la prévention et de la prise en charge du déficit auditif

De son côté, l'Association Européenne des Audioprothésistes (AEA), extrapolant les conclusions de l'étude médico-économique initiée en 2016 en France, a chiffré à **178 milliards d'euros par an le coût sociétal de la mal-audition en Europe** qui concerne 52 millions de personnes². **L'AEA souligne que les coûts du traitement du déficit auditif sont extrêmement faibles par rapport au coût du déficit auditif non traité** et qu'il s'agit donc d'un très bon investissement.

« Tout d'abord, il est important de prévenir la déficience auditive. Se protéger en particulier contre le bruit fort et les sons élevés, sur le lieu de travail mais aussi lors des loisirs, est important. Ensuite beaucoup de personnes peuvent compenser leur déficit auditif et ainsi augmenter leur qualité de vie. Aujourd'hui, il y a trop de gens qui vivent avec une déficience auditive non prise en charge », explique le président de l'AEA, Mark Laureyns.

L'OMS constate qu'agir contre la perte auditive est un investissement judicieux

Cette année, à l'occasion de la journée mondiale de l'audition qui se tient tous les 3 mars, l'OMS appelle les Etats à se mobiliser pour agir contre la perte auditive en investissant ce champ trop souvent délaissé. Le déficit auditif non corrigé représente un coût élevé et un fardeau important qui pénalise l'économie mondiale en plus d'affecter de façon significative, et douloureuse, la vie des personnes touchées.

¹ Impact économique du déficit auditif en France et dans les pays développés - Revue de la littérature scientifique 2005-2015, Jean de Kervasdoué et Laurence Hartmann, mars 2016 : http://www.unsaf.org/doc/Impact_Economique_Deficit_Auditif_en_France.pdf

² AEA European Action Plan 2017 : https://www.aea-audio.org/portal/index.php/aea-action-plan/awareness/item/download/92_afc705998a65bf8e018d2d8f46cee912

L'OMS estime à 750 milliards de dollars³ par an le coût du déficit auditif non pris en charge. Cette somme représente à elle seule l'addition de l'ensemble des dépenses de santé cumulées de la Chine et du Brésil sur un an et équivaut au PIB des Pays-Bas⁴.

Il est donc rentable d'agir notamment par la prévention du déficit auditif et par l'utilisation d'audioprothèses. Les bénéfices à attendre selon l'OMS sont des « économies et un retour sur investissement considérable », l'amélioration de l'accès à l'éducation et à l'emploi, une « baisse des coûts liés à la dépression et au déclin des fonctions cognitives », l'amélioration de l'intégration dans la société...

Le 3 mars 2017 : mobilisation mondiale pour améliorer la prévention et la prise en charge

Le travail de fond débuté par l'UNSAF pour alerter sur le poids économique et social du déficit auditif a porté. A l'occasion de cette journée mondiale, l'alerte est maintenant donnée aux niveaux européen et mondial.

L'information est désormais disponible et une impulsion internationale est donnée afin de mettre en avant les avantages de la prévention et de la prise en charge de la surdité. Celle-ci constitue de façon irréfutable un investissement positif dont les effets induits directs sont immédiats et importants sur le plan économique.

Aux côtés de l'OMS et de l'AEA, l'UNSAF appelle les Pouvoirs publics à agir concrètement pour améliorer sans attendre la prévention et la prise en charge du déficit auditif.

Cela passe dans notre pays en premier lieu par une revalorisation du remboursement de l'audioprothèse, afin de se rapprocher du niveau de remboursement constaté dans les autres pays européens.

Documents complémentaires :

- Messages clés - Présentation OMS (en anglais) :

<http://www.who.int/entity/pbd/deafness/world-hearing-day/WorldHearingDay2017KeyMessagesOverview.pptx?ua=1>

- Rapport OMS 2017 « *Global costs of unaddressed hearing loss and cost-effectiveness of interventions* » :

<http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/254659/1/9789241512046-eng.pdf?ua=1>

À propos de l'UNSAF

Le Syndicat national des audioprothésistes (UNSAF), né en avril 2011 de la fusion des trois syndicats historiques de la profession, est l'organisme professionnel représentatif des 3 300 audioprothésistes. Il siège notamment à l'Union nationale des professionnels de santé (UNPS) et au Haut conseil des professions paramédicales (HCPP). Il est également le signataire de la convention nationale de tiers payant conclue avec les Caisses Nationales d'Assurance Maladie. L'UNSAF est également présent au niveau européen au sein de l'Association européenne des audioprothésistes (AEA).

Il est présidé depuis juin 2012 par Luis Godinho. www.unsaf.org

Contact Presse

Erika Nardeux
erika.nardeux@orange.fr
Tél. 06.50.96.37.74

³ Estimations de l'OMS pour 2016 (en dollars internationaux)

⁴ Brochure OMS « *Agir contre la perte auditive : un investissement judicieux* » :

<http://www.who.int/entity/pbd/deafness/world-hearing-day/WHD2017BrochureFR.pdf?ua=1>